

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 22 DÉCEMBRE 2021

L'an deux mil vingt et un, le vingt-deux décembre, à dix-neuf heures, les membres du conseil municipal se sont réunis sous la présidence de M. DELALANDRE Julien, Maire.

Etaient présents : M. DELALANDRE, Mme LAGUERRE, M. VATEY, Mme PORTAIL, M. BIDAUX, Mme ROUQUETTE, M. MALLET, Mme BOS, MM. BOQUET, DELACOUR, Mmes MARTIN, DESHAYES, MM. LEMOINE, M. TIPHAGNE

Etaient absents : M. PENNA, excusé ; Mme BENOIT, excusée, pouvoir à Mme PORTAIL ; Mme VINCENT, MM. DUPONT et LECERF

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte.

M. TIPHAGNE a été élu secrétaire de séance.

ACHAT TRACTEUR

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte le devis de la ste TERAGRI de MAUQUENCHY d'un montant de 45 000 € ht soit 54 000 € ttc relatif à l'achat d'un tracteur pour le service technique. Une reprise de 13 200 € est prévue pour l'ancien tracteur.

Cette dépense sera imputée à l'article 2182 du BP 2021.

Abstention : Mme MARTIN

ACHAT ASPIRATEUR A CENDRES

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte, à l'unanimité, le devis de la ste SIDAMO de LA CHAUSSEE ST VICTOR d'un montant de 390.46 € ht soit 468.55 € ttc relatif à l'achat d'un aspirateur à cendres pour le service technique.

Cette dépense sera imputée à l'article 2188 du BP 2021.

La séance est levée à 20 h ¼